

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS

Intitulé du service versant :	Département – Direction enfance famille Service départemental de protection maternelle et infantile		
		N° de versement : 2540W	
		Métrage : 1,20 mètre linéaire	

Date du versement : 24/01/2019	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px;"></td> <td>Exemplaire destiné au service versant</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Exemplaire destiné aux Archives</td> </tr> </table>		Exemplaire destiné au service versant		Exemplaire destiné aux Archives
	Exemplaire destiné au service versant				
	Exemplaire destiné aux Archives				

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-13	Dossiers médicaux des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance. Les dossiers concernent des jeunes âgés de plus de 18 ans à la date du versement (en 2018). Les noms des mineurs figurent dans une annexe, qui ne sera librement communicable qu'en 2051. Avant cette date, elle ne peut être consultée qu'après obtention d'une dérogation.	nés entre 1989 et 2000		
1-12	Mineurs ne souffrant d'aucune pathologie particulière.	nés entre 1989 et 2000		
13	Mineurs souffrant de pathologies lourdes.	nés en 1996 et 1997		

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

l'Adjointe du médecin départemental de PMI

Florence BLANC

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le 24 janvier 2019

La Directrice des Archives départementales du Doubs

Nathalie ROGEAUX